

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



M A I R I E
D E
S E R R A V A L

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes : pour 12 contre 0 abstention 1

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Chrystel DEMIZIEUX, Stéphane GUYONNAUD, Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON, Sarah PAILLOT, Sylvain SOBOTA, Stéphane TISSOT.

Absent (excusé) : Yann HARDY.

Vincent HUDRY-CLERGEON est nommé secrétaire de séance

Objet : POSE D'ABRI VOYAGEURS SUR LES ARRETS DE CAR : VALIDATION DU PROJET PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. DEL_06302023.

Monsieur le Maire retrace au Conseil Municipal la rencontre qu'il a eu avec le représentant de la Région Auvergne Rhône-Alpes au sujet de la pose d'abris voyageurs sur les arrêts de car.

L'abri, sa livraison et sa pose sont pris en charge à 100 % par la Région.

80 % du coût de la dalle de réception de l'abri est pris en charge par la Région : reste à la charge de la commune les coûts du foncier, de la construction de la dalle, des cheminements et les réseaux si besoin.

Trois arrêts de bus peuvent être équipés : au Col du Marais et au Chef-Lieu.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** le projet de pose de trois abris voyageurs : deux au col du Marais et un au Chef-Lieu.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à ce projet.

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois,

Le Maire,
Philippe ROISINE

Le Secrétaire de séance,
Vincent HUDRY-CLERGEON



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 30/05/2023
- de sa publication le 30/05/2023

Le Maire,
Philippe ROISINE.

